

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
ÉCOLE DE LA COURVILLOISE

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du Conseil d'établissement de l'école de la Courvilloise, tenue le mercredi 11 avril 2018 à 19 h, au local 108-A de l'école de la Courvilloise. Les personnes suivantes sont présentes :

Parents : Brigitte Barnabé Julie Boissonneault
 Dominique Lessard Gaëtan Mahé
 Nicolas Ménard Judith Mercier
 Sévérine Moreau

Enseignants(es) : Nelson Bluteau Éric Clermont-Drolet
 Debbie Denis Sylvain Dupuis
 Hugo Laplante Yanick Normandin

Personnel professionnel : Valérie Rousseau

Directeur : Christian Couture

Secrétaire de la séance : Claire Grenier

Gouvernement étudiant : Victor Marquis-Tremblay, vice-premier ministre

Membre de la communauté :

Étaient absents : Chantal Lessard, parent
 Justine Fortin, première ministre
 Jonathan Côté (MDJ)

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Moreau, présidente, souhaite la bienvenue à tous.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Moreau déclare la séance ouverte à 19h01.

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Moreau constate que le quorum requis par la loi est atteint.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Ouverture de la séance
3. Vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 7 février 2018
6. Suivi au procès-verbal du 7 février 2018
7. Période de questions accordée au public

Points de décision

8. Dépôt des sorties éducatives (art. 87)
9. Critères de sélection des directions d'école

Points d'information

10. Consultation - Principes et objectifs de répartition des subventions du produit de la taxe scolaire et autres revenus Communication du parlement étudiant
11. Présentation des travaux du comité sur la réussite
12. Communication du parlement étudiant
13. Communication de la direction
14. Communication de la présidence
15. Communication du représentant du comité de parents
16. Questions diverses
17. Levée de l'assemblée

CE-17/18-19 IL EST PROPOSÉ par M. Nelson Bluteau d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2018

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2018 est parvenu aux membres du conseil dans les délais prescrits par la loi;

CE-17/18-20 IL EST PROPOSÉ par M. Nelson Bluteau que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2018 soit approuvé tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2018

12. **COMMUNICATION DE LA DIRECTION** : L'équipe de cheerleading qui a participé aux championnats mondiaux en Floride s'est classée en 2^e position. Aussi, l'équipe de cheerleading composée d'élèves DPS a participé à deux autres compétitions où ils se sont surpassés.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Aucune question

POINTS DE DÉCISION

8. DÉPÔT DES SORTIES ÉDUCATIVES

Monsieur Couture commente le tableau des sorties éducatives et voyages. Il explique principalement l'activité *Prends le volant sur ta vie* qui sera présenté aux élèves de 5^e secondaire.

Monsieur Normandin commente le voyage prévu pour les joueurs de football du 21 au 24 août à Boston.

CE-17/18-21 IL EST PROPOSÉ par M. Nicolas Ménard d'approuver les sorties éducatives / activités vie étudiante / voyages et campagnes de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. CRITÈRES DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉCOLE

Monsieur Couture rappelle la pratique de la commission scolaire de maintenir les différentes directions dans les mêmes écoles pendant 5 à 7 ans. Monsieur Couture étant en poste à la Courvilloise depuis 7 ans, il est possible qu'il soit appelé à changer d'école. D'où l'importance que le conseil d'établissement approuve les critères de sélections de la direction de l'école de la Courvilloise.

À la demande de M. Laplante, monsieur Couture explique pourquoi le conseil d'établissement décide des critères de sélection des directions. Il rappelle que cela est prévu dans la loi sur l'instruction publique.

Les membres échangent sur les critères proposés dans les dernières années et conviennent de modifier les critères comme suit :

CE-17/18-22 IL EST PROPOSÉ par M. Sylvain Dupuis de modifier le libellé du point 2. Leadership comme suit : Aptitude à mobiliser le personnel et les élèves autour d'un projet commun **en assurant notamment la pérennité du comité réussite.**

CE-17/18-23 Il est proposé par Mme Debbie Denis de modifier le libellé du point 5 SENS DE LA DÉMOCRATIE comme suit : Aptitude à impliquer les gens concernés dans une démarche résolution de problèmes et dans la prise de décision **(gestion participative).**

CE-17/18-24 IL EST PROPOSÉ par Mme Debbie Denis de modifier le libellé du dernier paragraphe comme suit : Ces six critères devraient être utilisés en priorité pour choisir une candidate ou un candidat au poste de direction de notre établissement. De plus, il est grandement souhaitable que cette personne soit reconnue comme étant ~~une bonne ou un~~ **bonne** pédagogue et ouverte à la diversité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Grenier fera le suivi à la direction générale.

POINTS D'INFORMATION

10. CONSULTATION – PRINCIPES ET OBJECTIFS DE RÉPARTITION DES SUBVENTIONS DU PRODUIT DE LA TAXE SCOLAIRE ET AUTRES REVENUS

Monsieur Couture fait lecture et commente la consultation. Madame Grenier prend en note les propositions des membres dans le document prévu à cette fin. Le retour sera ensuite fait à la direction générale.

11. PRÉSENTATION DES TRAVAUX DU COMITÉ SUR LA RÉUSSITE

Monsieur Couture mentionne que le comité sur la réussite a été créé en janvier 2017. Grâce au visuel présenté sur le tableau, il explique le but et les différents travaux accomplis par le comité depuis. Tout ce travail débouchera sur le nouveau projet éducatif qui devrait être prêt pour septembre 2019.

12. COMMUNICATION DU PARLEMENT ÉTUDIANT

Monsieur Victor Marquis-Tremblay informe les parents des éléments suivants :

- ☞ annulation de la sortie prévue pour les élèves du 2^e cycle le 1^{er} mars, au Village Vacances Valcartier, dû au faible taux de participation, 40%;
- ☞ il y a maintenant compostage des matières végétales dans l'école;
- ☞ fête de Pâques : une course aux œufs de Pâques dans l'école = tirage d'un panier de chocolat.

13. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

Monsieur Couture :

- ☞ présente l'état du budget de l'école en date du 20 février. Il y aura une forte dépense informatique causé par la migration à Windows 10.
- ☞ le processus d'inscription via Mozaïk Portail Parent s'est bien déroulé, de même que l'opération choix de cours informatisé qui a suivi.
- ☞ il y a une légère hausse de clientèle attendue l'an prochain.
- ☞ la nouvelle formule de prise de rendez-vous informatisée pour la rencontre de parents de mars a été très appréciée. Monsieur Dupuis suggère que tous les enseignants soient à la même place (cafétéria et gymnase) et non pas dans les locaux afin d'éviter le plus possible les déplacements.

14. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Madame Moreau souligne qu'il y a eu une remise de prix aux élèves cheerleading DPS dans le cadre de la journée EHDA de la commission scolaire.

15. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Mahé mentionne que lors de la dernière rencontre, il y a eu présentation du PEVR (Plan d'engagement vers la réussite). Monsieur Couture précise que le CÉ sera consulté sur ce document lors de la prochaine rencontre.

16. QUESTIONS DIVERSES

Madame Mercier demande si les élèves qui seront en 2^e secondaire l'an prochain seront en groupes fermés comme ceux en 1^{re} secondaire. Monsieur Couture confirme que oui. Madame Mercier ajoute qu'elle trouve très agréable de retrouver sur le site Internet de l'école les documents du Conseil d'établissement. Elle se questionne également sur certaines informations non présentes dans les règles de vie entre autres en lien avec les retenues. Cette section sera complètement refaite dans le prochain agenda.

Madame Barnabé, étant absente à la rencontre de février, demande ce qu'il est advenu du livre qu'elle avait rapportée en décembre. Monsieur Dupuis répond qu'il l'a remis à la technicienne en documentation à la bibliothèque, qu'il avait été déclaré perdu depuis très longtemps.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Moreau propose la levée de la séance à 20h55.

Claire Grenier
Secrétaire